Nouvelles d'Europe – mai 2010 - n° 1019

FMI - FME

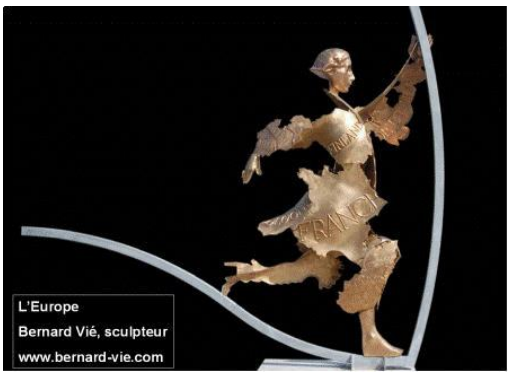

François Vié. Chronique hebdomadaire d'actualité sur l'Union européenne. Diffusion sur Radio PFM (99.9) lundi à 11h, mardi à 14h, mercredi à 6h 45, jeudi à 8h et vendredi à 9h. Les chroniques peuvent être écoutées et téléchargées sur nouvellesdeurope.com et sur le site radiopfm.com rubrique «chroniques». Taper dans Google « Nouvelles d'Europe » ou « radio Pfm ».

La Grèce est en crise du fait de la défiance des marchés, aggravée par une spéculation sur la dette grecque. Les raisons en sont un défit budgétaire et un endettement importants, ajoutés à des tricheries de la Grèce sur la réalité des chiffres de ses comptes publics. Les marchés financiers doutent de sa capacité à rembourser et lui font payer ses emprunts de plus en plus cher.
Lorsqu'il est apparu que la Grèce ne pouvait plus financer sa dette à des taux acceptables, la question s'est posée de la solidarité des Européens et des moyens de lui venir en aide.

Les Traités créant l'Union économique et monétaire excluent que l'Union européenne achète la dette de pays en difficultés. Cette règle a été édictée pour ne pas encourager les pays de la zone au laxisme budgétaire, s'ils étaient certains d'être secourus par l'Europe.
L'intérêt des Européens est toutefois d'aider la Grèce. La spéculation sur la dette grecque sape la crédibilité de l'euro et l'affaiblit. Elle pourrait s'étendre à d'autres pays de la zone frappés par la crise économique. Pour les autres pays européens, cette aide doit être assortie d'un plan d'assainissement des finances publiques.

La possibilité a été envisagée que la Commission emprunte avec la garantie des Etats membres. Cette solution a été refusée par l'Allemagne, dont l'opinion est très réticente au fait de payer pour les erreurs des grecs. Puis les Européens de l'Eurozone ont envisagé de se répartir les prêts nécessaires à la Grèce. Finalement, encore à la demande de l'Allemagne, il a été convenu d'associer des prêts des pays et des prêts du FMI (Fonds monétaire international)

Au début de la crise, l'éventualité d'un recours au FMI a été qualifiée par Jean-Claude Trichet, patron de la Banque centrale européenne, d'« humiliation ». Il paraît en effet politiquement désastreux que les Européens, dotés d'une monnaie commune, ne sachent pas résoudre ce problème entre eux.

Le recours au FMI est une facilité politique. Le FMI accorde son aide moyennant des conditions très dures. Il est commode pour les Européens de s'abriter derrière le FMI pour imposer à la Grèce une discipline sévère. Le recours au FMI est toutefois justifiable par le fait qu'il prête à des taux très avantageux. Pourquoi ne pas utiliser cette possibilité alors que les pays européens cotisent au fonds ?

Encore faudrait-il que l'Union ou la zone euro y soient représentées en tant que telles. Les pays européens disposent, ensemble, au FMI d'un nombre de droits de vote supérieur à celui des Etats-Unis. Or ils y siègent en ordre dispersé et laissent ainsi les Américains, principaux contributeurs, disposer seuls d'un droit de veto. Les Européens, faute d'un siège unique au FMI, se mettent en position de dépendre des Etats-Unis pour défendre leur monnaie.

Pensant à l'avenir, des mécanismes ont été proposés pour éviter une nouvelle crise de l'Euro. Il s'agira de créer une véritable gouvernance économique de la zone euro en obligeant les Etats à se concerter sur leurs politiques budgétaires. Il faudra mettre en place un marché obligataire commun pour financer les dettes des Etats. Et puis envisager un FME (Fonds monétaire européen) qui puisse financer des programmes d'ajustement, ce qui permettrait d'éviter d'avoir recours au FMI.
L'Union économique et monétaire aurait alors le volet politique qui lui manque jusqu'à présent. Elle retrouverait une crédibilité largement entamée avec la crise grecque.